

Symposium de peinture et sculpture Art & Passion Sainte-Julie 2019

Information et conditions générales de participation

Le comité organisateur serait heureux de vous accueillir pour l'édition 2019 du Symposium Art et Passion de Sainte-Julie ayant pour thème

L'ART... AUJOURD'HUI À DEMAIN

Cette année encore, notre Symposium se veut un événement convivial qui regroupera trente-deux artistes qui travailleront sous un même chapiteau, recréant ainsi une atmosphère d'atelier. Le lieu et la disposition sans cloison permettront des rencontres et des échanges entre visiteurs et artistes, tous obligatoirement à l'œuvre. Chaque artiste pourra ainsi décrire son cheminement et partager son inspiration.

Cette année, nous avons pensé ajouter un petit chapiteau jouxtant le chapiteau principal. Dans ce chapiteau, des jeunes, des étudiants de niveau collégiale et/ou universitaire, en art numérique ou simplement en art s'y produiront. Ce faisant, nos regards seront tournés vers demain, vers le futur. L'art est continuellement en mouvance et il ne faut pas oublier la relève. Alors pour concrétiser le tout, nous offrons à ces jeunes une participation au coût très abordable de 50\$ sans frais administratifs et à la fin un prix sera décerné à un de ces jeunes.

Une reconnaissance bien méritée et surtout valorisante.

Il est à noter que les artistes en art numérique qui ne sont pas étudiants devront compléter une demande d'acceptation de dossier comme les autres artistes en arts visuels.

Date : 31 mai, 1^{er} et 2 juin 2019

Endroit : Au cœur du village de Sainte-Julie
1686, rue Principale, (*devant l'église*)
J3E 1W7

Horaire : Vendredi 10h à 19h (Visite des écoles: de 10h à 11h30)

Samedi 10h à 18h
(Remise des prix et mentions du jury)

Dimanche 10h à 16h (Remise du prix du public et du prix
« Choix des Ados »: 15h30)

Installation

L'installation doit se faire le vendredi dès 7h et doit être terminée pour 10h.
Le démontage se fera le dimanche dès 16 h 30 (ne peut débuter avant) et doit être totalement terminé à 17h30.

Les œuvres

Chaque artiste peut exposer le nombre d'œuvres qu'il désire, à la condition qu'il respecte son espace alloué (sans déborder) et qu'il conserve, un espace minimum de 2'' entre chacune des œuvres, évitant de surcharger sa présentation.

Un membre du comité passera régulièrement pour s'assurer que les normes soient respectées.

Fiche d'information

Chaque artiste recevra une fiche informative – à compléter et à accrocher à son chevalet au bénéfice des visiteurs - pour expliquer son style et sa classification artistique.

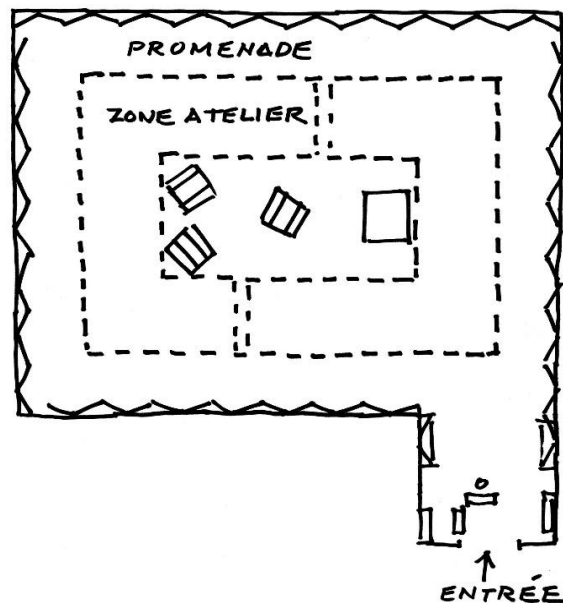
Prix

Une bourse sera remise à l'artiste, choisi par un jury indépendant, qui se démarquera par ses œuvres présentées et pour sa participation durant l'événement. Deux mentions seront également attribuées par le jury.

Le prix « Prix du public » et le prix « Choix des ados » seront remis dimanche à 15h30.

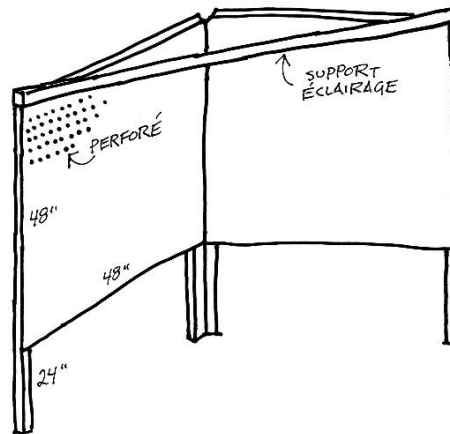
Le chapiteau

(Sujet à changement sans préavis)



Voici un aperçu de la disposition sous le chapiteau. L'accrochage se fait sur des panneaux disposés le long des murs. À l'instar d'une galerie, les visiteurs circulent sur une promenade longeant les toiles accrochées. Cette promenade doit rester entièrement dégagée pour la sécurité des promeneurs, pour l'esthétique de l'ensemble et par respect pour les panneaux voisins. Les artistes travailleront dans un atelier géant, de l'autre côté de la promenade et plus ou moins en face de leurs œuvres.

Les panneaux



Les panneaux ont 6' de haut et la surface d'accrochage est de 4'x 4'. Un groupe de deux panneaux attachés est fourni à chacun des artistes.

Pour les artistes en Arts visuels, vous devez fournir vos crochets pour panneaux perforés. Les sculpteurs devront fournir leurs tables et présentoirs et devraient prendre contact avec les organisateurs concernant l'activité sur place.

L'éclairage

Vous devez prévoir l'éclairage de vos tableaux. Une arrivée électrique est accessible à un maximum de 25' de votre accrochage.

Seules des lampes DEL sont **autorisées** et l'artiste doit fournir au minimum une rallonge électrique pour acheminer le courant à son kiosque et une autre pour éclairer son chevalet/table de travail.

Les cocardes et carton d'identification

Vous recevrez un carton d'identification avec votre nom. Ce carton devra être installé, bien en vue, sur votre panneau. De plus vous recevrez de petites cocardes où vous pourrez indiquer votre nom, le titre, le format et le prix de l'œuvre. Ces cocardes devront être remplis et placées sous vos œuvres.

Votre matériel

Pour votre espace personnel, vous disposerez d'une surface d'environ 5'x 5' à 4'x 6'. Les espaces sont irréguliers, s'imbriquent l'un dans l'autre et sont à proximité raisonnables de vos œuvres. Pour votre confort, vous pouvez couvrir votre surface de travail d'un tapis. N'oubliez pas d'apporter votre chevalet et un petit meuble pour votre matériel de peinture ou deux petites tables pour les artistes qui travaillent à plat. De trop grandes tables ou meubles empêcheront les visiteurs de s'approcher de votre travail.

Une chaise sera à votre disposition. Les produits odorants tels les solvants, les vernis, les fixatifs, par exemple, ne seront pas tolérés et devront être utilisés à l'extérieur du chapiteau seulement. Assurant ainsi le bien-être de chacun.

Tel qu'indiqué plus haut, prévoyez une lampe « DEL » pour éclairer votre lieu de travail et une extension électrique de 25'.

Les produits dérivés

Gardez près de vous vos cartes d'affaires, et votre portfolio. Seules des œuvres originales peuvent être vendues. Toutefois, la vente de cartes de souhaits est permise. Les loteries ne sont pas permises.

Les repas

Les repas, l'hébergement et les déplacements sont à la charge de chacun. De l'eau, du café et du thé seront disponibles. Il y a plusieurs services alimentaires autour du site. Des informations seront fournies à l'accueil.

La sécurité

Les œuvres peuvent être laissées sur place le soir. Toutefois, même si un gardien de nuit est prévu, le comité organisateur ne pourra être tenu responsable pour tout dommage ou vol avant, durant ou après les heures de l'événement. L'artiste a la responsabilité de son matériel et de ses œuvres.

Responsabilité

Le Comité se dégage de toute responsabilité advenant l'annulation pour cas de force majeure de l'événement.

Dans pareil cas, aucun remboursement ne sera effectué. L'artiste dégage les membres du conseil d'administration, les employés et les bénévoles de toute responsabilité ou réclamation quelconques à tous égards concernant l'activité.

Le Comité s'engage à promouvoir, organiser et gérer le déroulement de l'activité.

Exposition pré-symposium et conférence de presse

Une exposition pré-symposium se tiendra à la bibliothèque municipale de Sainte-Julie, située au 1600, chemin du Fer-à-Cheval, du 6 au 30 mai 2019 inclusivement. Tous les exposants sont invités à exposer une toile donnant ainsi un avant-goût, aux citoyens, de la qualité des œuvres présentées au symposium. Les détails vous seront transmis ultérieurement par courriel.

Une conférence de presse aura lieu quelques semaines avant le symposium annonçant l'événement. L'invitation vous sera transmise ultérieurement par courriel.

Œuvres bénéfiques

Lors du symposium, nous demandons aux artistes intéressés de fournir une petite œuvre (environ 12" X 12" maximum) bien présentée, qui sera vendue pour un montant de 100\$. Sur ce montant, l'artiste touchera 20\$ et le reste, soit 80\$, sera remis à un organisme de la Ville de Sainte-Julie. Ce sera un petit coup de pouce pour les gens dans le besoin! Il est à noter que cette activité est entièrement à votre discrétion et que les œuvres non vendues pourront être récupérées à la fin du symposium.

Photos

Lors du symposium, des photos seront prises pour utilisation sur notre site Internet ou pour des fins promotionnelles.

Le comité du Symposium Art et Passion Sainte-Julie 2019 :

Francine Leroux, présidente

Suzelle Chaput, vice-présidente

André Van Melle, secrétaire

Denise Ouellet, trésorière

Suzanne D'Amours, administratrice

Marie-Ève Tremblay, administratrice

Luc Bourbonnais, administrateur

Françoise St-Cyr Bélanger, administratrice

Sylvie Bourbonnais, administratrice

Adresse de l'organisme :

Symposium Art et Passion de Sainte-Julie

1580, chemin du Fer-à-Cheval,

Sainte-Julie, J3E 2M1

www.artetpassionsaintejulie.com

Courriel : symposium.sainte-julie@outlook.com

POUR S'INSCRIRE :

Dossier à fournir au plus tard le 31 janvier 2019 :

1. Un texte de 3 pages maximum décrivant votre cheminement artistique. Ce texte peut être sous forme électronique PDF ou Word.
2. Le formulaire d'inscription et de votre engagement complété en copie papier uniquement.
3. Cinq photos (4 x 5 ou 5 x 7) de vos œuvres récentes incluant les dimensions, le médium et l'année de création et éventuellement le titre de l'œuvre. À noter que les photos peuvent être envoyées sous format électronique (JPEG uniquement). L'identification et la qualité des photos sont indispensables.
4. Un chèque de 15\$ (Pour frais administratifs – ce chèque est non remboursable)
5. Un chèque de 150\$ qui vous sera retourné dans le cas où votre candidature ne serait pas retenue. (Établir les chèques datés du 31 janvier 2019 à l'ordre de « Symposium Art et Passion de Sainte-Julie »)
6. Joindre une enveloppe pré-adressée et affranchie assez grande pour le retour éventuel du chèque et de votre dossier.

Envoyer par la poste à:

Symposium Art et Passion de Sainte-Julie

1580, chemin du Fer-à-Cheval,
Sainte-Julie, J3E 2M1

Adresse électronique : symposium.sainte-julie@outlook.com

Une réponse vous sera transmise au mois de février 2019

Formulaire d'inscription

Symposium Art et Passion Sainte-Julie 2019

31 mai, 1^{er} et 2 juin 2019

Nom			
Prénom			
Adresse			
Ville		Code postal	
Tél. maison		Tél. Cell	
Courriel			
Site web			

Engagement

Je reconnais avoir pris connaissance des « CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION » du Symposium Art et Passion Sainte-Julie 2019.

Si je suis accepté, je m'engage à me conformer aux règles et aux façons de faire qui y sont décrites.

En foi de quoi, j'ai signé à,

Lieu : _____

Date : _____

Nom de l'artiste : _____

Signature : _____